

12 déc 2024 -08:53

## Femmes au sommet : état des lieux

Bruxelles, 12 décembre 2024 - L'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes présente aujourd'hui un état des lieux actualisé concernant la place des femmes occupant des postes à responsabilité dans divers secteurs de la société. Depuis la dernière édition de cette étude en 2012, une évolution notable s'est dessinée : l'égalité entre les femmes et les hommes n'est plus perçue uniquement comme une déclaration d'intention. Toutefois, certains secteurs demeurent encore loin de l'égalité de genre et nécessitent des efforts soutenus pour combler ces écarts.

### Des avancées significatives mais inégales

L'étude révèle que l'égalité entre femmes et hommes aux postes clés a fait des progrès notables dans plusieurs domaines. Au moment de l'analyse, la moitié des membres des organes décisionnels les plus élevés des syndicats sont des femmes (contre 25% en 2012), de même qu'un tiers des présidents des organisations syndicales. Parmi les responsables des plus grandes ONG, 4 sur 10 sont des femmes. On retrouve une proportion similaire dans les grands médias pour les responsables de contenu, parmi les premier·ère·s président·e·s des cours d'appel ou au sein des conseils de prud'hommes.

Cependant, dans certaines professions, les hommes continuent d'occuper une large majorité des fonctions dirigeantes. C'est notamment le cas au sein des ordres des barreaux, où la proportion de femmes membres des plus hautes instances est de seulement 1 sur 6. À la Défense, seules deux femmes occupent des postes de hauts responsables pour 41 hommes, tandis que le Conseil national de l'Ordre des Médecins compte une seule femme pour 16 hommes.

### Les déclarations d'intention ne suffisent pas

La Belgique est définitivement plus égalitaire en 2024 qu'en 2012. L'enseignement le plus significatif de cette étude est que cette évolution est plus ou moins rapide selon les domaines et les organisations. L'étude souligne à cet égard l'impact majeur des politiques volontaristes qui ont été mises en place dans certains secteurs et des objectifs qui ont été fixés.

*« Les secteurs ayant fait de l'égalité de genre une priorité et ayant mis en place des initiatives concrètes ont réalisé des progrès significatifs. C'est le cas des syndicats, avec la 'charte gender mainstreaming' ou encore en politique et dans les conseils d'administration des entreprises cotées en bourse, où des quotas de genre ont été instaurés », explique Liesbet Stevens, directrice adjointe de l'Institut. « Dans les secteurs où les femmes sont quasiment absentes des postes clés et où aucune mesure n'est prise pour y remédier, l'introduction de quotas doit être envisagée. Les quotas ne sont jamais un but en soi. Mais ils ont prouvé leur efficacité, comme l'ont montré les quotas en politique et dans les conseils d'administration. Cependant, un quota de 30 % ne mène pas forcément à la parité. Il est donc nécessaire de réfléchir à des quotas de 40 % pour les secteurs où l'on reste bloqué à 30 % de femmes dans les postes de décisions. »*

En marge de l'étude, l'Institut avance plusieurs recommandations afin de poursuivre sur la voie de l'égalité aux postes de haut niveau : mise en avant des bonnes pratiques, recours aux quotas, mesure de l'égalité sur une période plus longue, transparence, sensibilisation... ainsi que des recommandations spécifiques selon les secteurs.

Le recensement a été effectué par l'asbl RoSa entre avril et mai 2024.

[Consulter le rapport complet](#)

Porte-parole

Véronique De Baets

T +32 2 233 40 34

M +32 479 25 04 41

Veronique.DEBAETS@iefh.belgique.be

[Consulter le rapport complet](#)

Institut pour l'égalité des femmes et des hommes

Place Victor Horta 40

1060 Bruxelles

Belgique

+ 32 2 233 44 00

<http://igvm-iefh.belgium.be>

Véronique De Baets

Contact de presse

+32 2 233 40 34

[veronique.debaets@iefh.belgique.be](mailto:veronique.debaets@iefh.belgique.be)

Aurore Couvreur

Contact presse

+3222071698

[comm@igvm.belgie.be](mailto:comm@igvm.belgie.be)